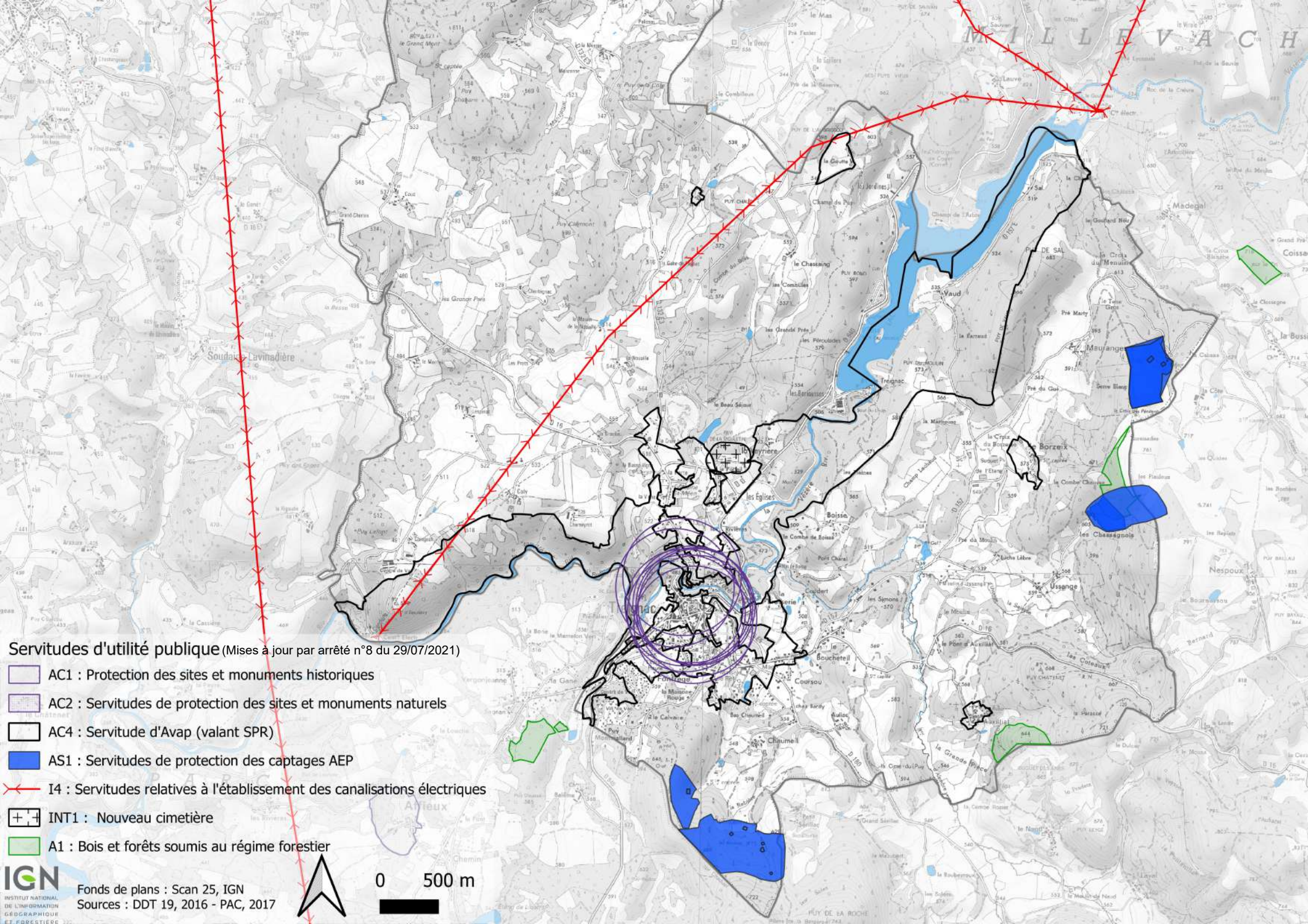
Servitudes d'utilité publique (Mises à jour par arrêté n°8 du 29/07/2021)
AC1 : Protection des sites et monuments historiques
AC2 : Servitudes de protection des sites et monuments naturels
AC4 : Servitude d'Avap (valant SPR)
AS1 : Servitudes de protection des captages AEP
I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
INT1 : Nouveau cimetière
A1 : Bois et forêts soumis au régime forestier
IGN
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE
Fonds de plans : Scan 25, IGN
Sources : DDT 19, 2016 - PAC, 2017
0
500 m
MILLEVACH
Soudaine-Lavinadière
Madegal
Mauzange
Borzeix
Nespoux
Ussange
Vaud
Treignac
Boisse
Coussou
Chaumeil
Les Églises
Les Chassagnols
Les Coteaux
Le Bouchetel
Le Calvaire
Fontfague
Coussac-Bonneval